

**LP Métiers du commerce
international : Métiers
international et produits
de luxe
MCI**

Code diplôme France compétences : 2503123F

CFA UNION

**Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX**

Tél : 01.69.15.35.12 / www.cfa-union.org

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.5
- Modalités d'organisation	P.6
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.7
- Durée de la formation	P.9
Le programme	P.10
Le calendrier d'alternance	P.11
Les moyens humains	P.12
Fiche RNCP	P.13

VOS CONTACTS

• Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Séverine CHEDOR

severine.chedor@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

Patrick BOSTON

patrick.boston@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation : IUT de Sceaux

8 Avenue Cauchy 92330 SCEAUX

• Contacts CFA

Conseiller formation : gestionnaire contrat d'apprentissage

Loubna CHIKRI

01 69 15 35 12 / 06 07 61 56 27

loubna.chikri@cfa-union.org

Service financier :

01.69.15.35.24 / 06 07 59 68 87

Hanane AABOU

hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

01 69 15 35 12 / 06 07 58 01 14

Anna TOTH

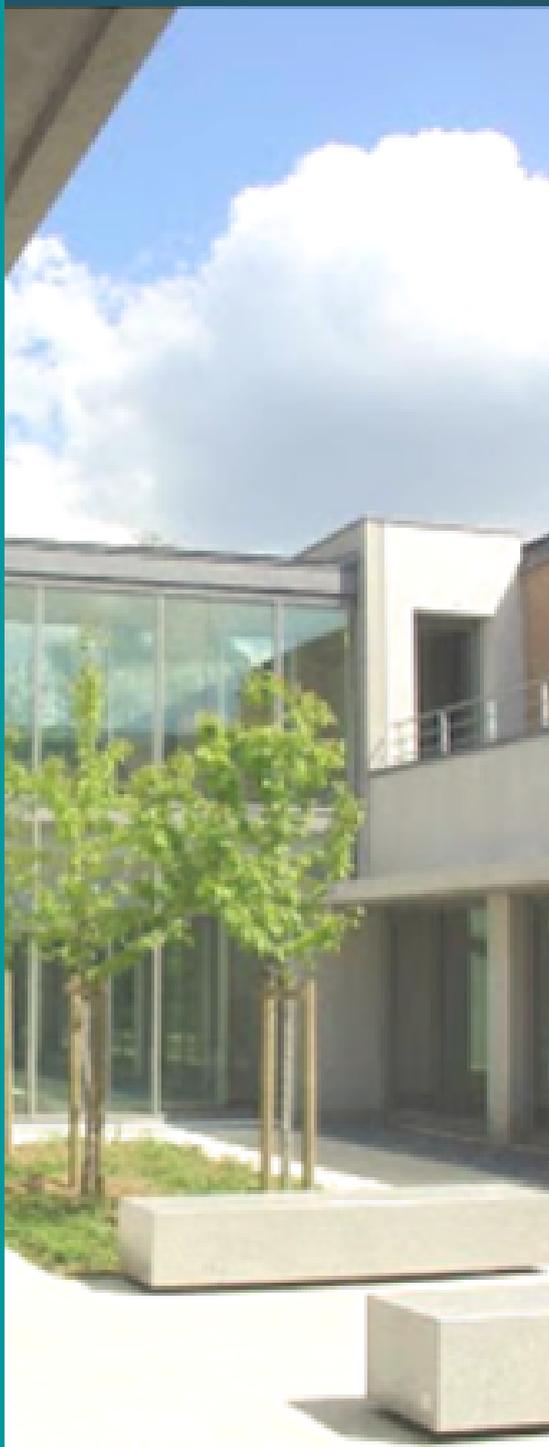
anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay –

bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

L'accès à la licence professionnelle est ouvert aux étudiants titulaires d'un DUT, BTS ou d'un autre diplôme universitaire de niveau BAC+2 à dominante commerciale et maîtriser deux langues vivantes. Les étudiants étrangers doivent quant à eux posséder un minimum de 120 crédits dans des formations de gestion européenne.

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- Date de la formation :
09/09/2022 au 08/09/2023
- Réunion d'information destinée
aux stagiaires : NC
- Date de la rentrée universitaire : 09/09/2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

La sélection des candidats est fonction des acquis académiques (majoritairement DUT Techniques de commercialisation et BTS Commerce international). Bon niveau exigé en anglais et seconde langue vivante (espagnol ou allemand). Le recrutement se fait sur dossier et entretien (afin de vérifier les motivations et le niveau en langues).

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

➤ Objectifs de la formation :

La LP MCI permet une dernière année d'étude spécialisée à l'international tout en offrant un ancrage dans le secteur du luxe. Les étudiants à l'issue de cette licence sont censés rentrer sur le marché du travail car rapidement opérationnels grâce aux différentes missions et enseignements confiés lors de la formation. Les cours sont assurés à la fois par des professionnels et des académiques.

➤ **Les compétences acquises durant la formation :**

A la sortie de cette licence, trois principales compétences doivent être maîtrisées :

- Réaliser un diagnostic export
- Mener des opérations exports
- Gérer une relation commerciale en contexte international

Une fois la licence terminée, l'étudiant peut exercer des métiers soit dans le cadre de PME / PMI, soit dans le cadre de grandes entreprises (en particulier dans de grands groupes internationaux), soit dans le cadre des collectivités territoriales ou d'associations.

Les principaux métiers visés sont les métiers du commerce, de la distribution, de la vente, de la logistique et de l'export.

Cette formation vise à l'insertion professionnelle immédiate à l'issue de l'année d'étude. Le contenu répond aux besoins exprimés par les entreprises d'accueil dans le cadre de l'alternance tout en essayant de donner une capacité d'adaptation.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

La formation se déroule sur 1 an à raison de 525 heures en alternance une semaine en formation et une en entreprise avec des périodes bloquées en entreprise.

La formation s'organise autour :

Intitulé	Coeff	ECTS	Heures CM	Heures TD
Semestre 5				
UE1 S5 - L'entreprise dans son environnement international		15		
Environnement interculturel, économique et géopolitique de l'entreprise	1,5	3	10	15
Environnement juridique de l'entreprise : droit des marques et propriété intellectuelle	1,5	3	10	10
Intelligence économique : enjeux de la mondialisation dans le secteur du luxe	1,5	3	10	10
Anglais	1,5	3		30
LV2 (Allemand ou espagnol)	1,5	3		30
UE2 S5 - Techniques de management		6		
Stratégie internationale	1	2	10	10
Marketing du Luxe et sensoriel	1	2	10	20
Gestion prévisionnelle : techniques de gestion	1	2	10	10
UE3 S5 - Maîtrise des outils		9		
Techniques et financement du commerce international	1,5	3	10	20
Communication commerciale et négociation internationale	1,5	3	20	15
E-commerce, distribution et merchandising	1,5	3	10	15
Total Semestre 5		30	100	185
Semestre 6				
UE4 S6 - Outils et techniques avancées		10		
LV2 (allemand ou espagnol)	1,5	3		30
Activités de synthèse (conférences, mises en situation, visites terrain, business modeling, etc...)	2	5		40
Etude de marché et analyse des données	1	2	10	10
UE5 S6 - Spécialités professionnelles		5		
Business English	1,5	3	10	20
International marketing	1	2	10	10
Mise en situation professionnelle/Apprentissage	4,5	9	0	
Projet tutoré	3	6	0	100
Total Semestre 6		30	30	210
Total S5 + S6		60	130	395

➤ **Projet industriel**

UE5 - Stage ou activité en entreprise

L'activité en entreprise doit essentiellement concerner des activités en lien avec les activités commerciales, marketing, de communication, de logistique d'une entreprise si possible en lien avec l'international. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'apprenant ; un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

L'engagement de formation, comprenant entre autres les missions proposées et le projet d'entreprise sert de support au rapport d'activité et à la soutenance orale de l'apprenant. Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'apprenant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

1/Evaluation

La certification s'obtient après une évaluation dans les unités d'enseignement suivantes :

- *Le rapport de missions*
La rédaction du rapport de missions et retour d'expériences en entreprise est un document dactylographié de 30 à 40 pages, annexes comprises.
Ce rapport doit faire apparaître les compétences et les savoir-faire dans le domaine marketing, commercial, logistique de l'entreprise.
- *La soutenance orale*
La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'apprentissage (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure 40 minutes.

Le déroulement de celle-ci se fait en 3 temps :

1. Présentation orale de 20 minutes ;
2. Questions du jury 10 minutes ;
3. Discussion au sein du jury en l'absence du stagiaire (environ 10 minutes).

2/Sanction du diplôme

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

Selon l'article 10 de l'arrêté de 1999, la licence est décernée aux alternants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris « Projet personnel d'étude et d'insertion », et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué y compris « Projet personnel d'étude et d'insertion ».

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 4,5. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 4,5. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'alternant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque la licence n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Pour chaque module faisant partie des Unités d'Enseignement, la note du module est obtenue à partir des notes de contrôle continu durant la période d'enseignement et, éventuellement, de la note d'un devoir surveillé et/ou d'un mini projet à la fin de l'enseignement du module.

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque module.

Pour obtenir la licence, un alternant doit obtenir 60 ECTS.

3/Jury d'examen

Le jury comporte au minimum trois membres et au maximum cinq et conformément à l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle, dont pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

Le diplôme est délivré par le jury officiel des licences de la faculté Jean Monnet.

Le Président de l'Université Paris Saclay désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution de la licence.

➤ **Durée de la formation /an**

525 h /an

Programme simplifié de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

L'entreprise dans son environnement international	Ce module a pour objectif de donner les bases en termes d'environnement international à une entreprise (tant en termes de droit, d'économie, de culture, de géopolitique et de linguistique).	125 h
Techniques de management	Ce module regroupe quelques techniques de management comme la gestion prévisionnelle, mais aussi la stratégie internationale et des éléments spécifiques au marketing du luxe.	70 h
Maîtrise des outils	Ce module devra montrer comment l'exploitation des outils à l'international permet d'élaborer des cotations à l'international (Communication internationale, techniques du commerce international, le e-commerce et la distribution).	90 h
Outils et techniques avancées	Business English et International marketing sont les deux matières composant cette Unité d'enseignement. Ils visent à exploiter les outils acquis au cours du premier semestre pour mener à bien des analyses approfondies en lien avec le commerce international.	90 h
Spécialités professionnelles	Ce module privilégie le terrain et l'étude de cas pratiques.	50 h
Retour d'expériences tutorat et mémoire	Il s'agit de traiter une problématique rencontrée dans la vie professionnelle en élaborant une revue de la littérature qui permette de replacer la problématique au sein d'un cadre théorique.	100 h
TOTAL		525 h

Les moyens

➤ **L'équipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et d'un enseignant associé (PAST). Elle est par ailleurs constituée de plusieurs professionnels en activité dans le secteur privé comme dans le public.

Sur demande.

➤ **Moyens mis à disposition :**

Une salle informatique est mise à disposition des étudiants pour tout cours nécessitant l'usage des NTIC (e-commerce, intelligences économiques). Une salle audiovisuelle est également mise à disposition dans le cadre de la négociation internationale permettant aux étudiants de se faire filmer lors de jeux de négociation. Enfin des laboratoires de langues sont également utilisés dans le cadre des cours de langue en demi groupe.

Fiche RNCP

Licence Professionnelle - Métiers du commerce international (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP30146

Nomenclature du niveau de qualification : niveau 6

Code(s) NSF :

310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

312 : Commerce, vente

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Corse - Pasquale Paoli	-	http://www.univ-corse.fr (http://www.univ-corse.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)
Université Grenoble Alpes	-	-
Université de Guyane	-	http://www.univ-guyane.fr (http://www.univ-guyane.fr)
Université du Littoral Côte d'Opale	-	http://www.univ-littoral.fr (http://www.univ-littoral.fr)
Université Claude Bernard - Lyon 1	-	http://www.univ-lyon1.fr (http://www.univ-lyon1.fr)

Université Jean Moulin - Lyon 3	-	http://www.univ-lyon3.fr (http://www.univ-lyon3.fr)
Université Paris-Est Marnes-la-Vallée	-	-
Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10	-	http://www.u-paris10.fr (http://www.u-paris10.fr)
Université Paris-Sud - Paris 11	-	http://www.u-psud.fr (http://www.u-psud.fr)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	-	http://www.u-pec.fr (http://www.u-pec.fr)
Université Paris Descartes - Paris 5	-	http://www.univ-paris5.fr (http://www.univ-paris5.fr)
Université d'Angers	-	-
Université de Franche-Comté - Besançon	-	http://www.univ-fcomte.fr (http://www.univ-fcomte.fr)
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3	-	http://www.u-bordeaux3.fr (http://www.u-bordeaux3.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Université de Bretagne Sud	-	http://www.univ-ubs.fr (http://www.univ-ubs.fr)
Université de Caen Normandie	-	http://www.unicaen.fr (http://www.unicaen.fr)
Université de Cergy-Pontoise	-	http://www.u-cergy.fr (http://www.u-cergy.fr)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry	-	http://www.univ-savoie.fr (http://www.univ-savoie.fr)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis	-	http://www.univ-paris8.fr (http://www.univ-paris8.fr)
Université de Poitiers	-	http://www.univ-poitiers.fr (http://www.univ-poitiers.fr)

Université de Rennes 1	-	http://www.univ-rennes1.fr (http://www.univ-rennes1.fr)
Université de Rouen	-	http://www.univ-rouen.fr (http://www.univ-rouen.fr)
Université Jean Monnet - Saint-Etienne	-	http://www.univ-st-etienne.fr (http://www.univ-st-etienne.fr)
Université Jean Jaurès - Toulouse 2	-	http://www.univ-tlse2.fr (http://www.univ-tlse2.fr)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3	-	http://www.ups-tlse.fr (http://www.ups-tlse.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Reims Champagne-Ardenne	-	http://www.univ-reims.fr (http://www.univ-reims.fr)
Université du Maine - Le Mans	-	http://www.univ-lemans.fr (http://www.univ-lemans.fr)
Sorbonne Université	-	-
Université de Lille	-	http://www.univ-lille.fr/formation (http://www.univ-lille.fr/formation)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens	-	http://www.u-picardie.fr (http://www.u-picardie.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION -

Activités visées :

- Veille juridique en matière de droit douanier
- Réalisation d'achats internationaux
- Assistance du chef export
- Négociation dans un milieu interculturel
- Mise en œuvre des opérations d'importation et d'exportation
- Etude de marché international
- Conception de bases de données pour les potentiels clients

Compétences attestées :

- Maîtriser les techniques du commerce international
 - Maîtriser les techniques liées au financement import-export
 - Traiter une technique commerciale
 - Identifier et respecter les procédures douanières
 - Identifier les différences interculturelles
 - Maîtriser les bases du droit international
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
------------------------	----------------------	------------------------

<p>RNCP30146BC01</p> <p>Usages numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
<p>RNCP30146BC02</p> <p>Exploitation de données à des fins d'analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique. 	
<p>RNCP30146BC03</p> <p>Expression et communication écrites et orales</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
<p>RNCP30146BC04</p> <p>Positionnement vis à vis d'un champ professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	

<p>RNCP30146BC05</p> <p>Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
<p>RNCP30146BC06</p> <p>Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques du commerce international • Maîtriser les techniques liées au financement import-export • Traiter une technique commerciale 	
<p>RNCP30146BC07</p> <p>Mise en œuvre des règles et procédures juridiques (contrats, propriété intellectuelle) et commerciales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et respecter les procédures douanières 	
<p>RNCP30146BC08</p> <p>Communication commerciale en respect de codes socio-culturels représentatifs des différentes aires géographiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différences interculturelles 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

—

Secteurs d'activités :

- G : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
- K : Activités financières et d'assurance

- I : Hébergement et restauration

Type d'emplois accessibles :

- Assistant responsable de zone
- Administration de ventes export
- Commercial junior
- Assistant chef de zone
- Adjoint responsable import/export
- Adjoint cadre direction internationale
- Assistant responsable logistique

Code(s) ROME :

- M1707 - Stratégie commerciale
- D1401 - Assistanat commercial
- N1202 - Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

—

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

—

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

BASE LÉGALE

—

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle- - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<p>Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018</p> <p>Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017</p> <p>Sorbonne Université, arrêté du : 17/07/2015</p> <p>Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, arrêté du : 27/05/2016</p> <p>Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016</p> <p>Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017</p> <p>Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018</p> <p>Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017</p> <p>Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017</p> <p>Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017</p> <p>Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017</p> <p>Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015</p> <p>Université de Corse-Pascal-Paoli, arrêté du : 16/03/2018</p> <p>Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017</p> <p>Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017</p> <p>Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015</p> <p>Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018</p> <p>Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018</p> <p>Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018</p> <p>Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018</p> <p>Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018</p> <p>Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017</p> <p>Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018</p> <p>Université du Littoral côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015</p> <p>Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016</p> <p>Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016</p> <p>Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016</p> <p>Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016</p> <p>Université Paris 8 - Vincennes-Saint-denis, arrêté du : 30/06/2017</p> <p>Université Paris descartes - Paris 5, arrêté du : 12/10/2015</p> <p>Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015</p>

Université Paris-Est Mame-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
Université Paris-Ouest-Nanterre-La défense - Paris 10, arrêté du : 19/09/2017
Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 12/07/2016
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017
Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université d'Angers (http://univ-angers.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Franche-Comté - Besançon (http://univ-fcomte.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Bordeaux (http://u-bordeaux.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3 (http://univ-bordeaux-montaigne.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Bretagne Occidentale - Brest (http://univ-brest.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Bretagne Sud (http://univ-ubs.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Caen Normandie (http://unicaen.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Cergy-Pontoise (http://u-cergy.fr/licence_professionnelle)

/metiers_du_commerce_international)
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry (http://univ-savoie.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Corse - Pascal Paoli (http://univ-corse.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Bourgogne - Dijon (http://u-bourgogne.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Grenoble Alpes (http://uga.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Guyane (http://univ-guyane.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université du Littoral Côte d'Opale (http://univ-littoral.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Claude Bernard - Lyon 1 (http://univ-lyon1.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Jean Moulin - Lyon 3 (http://univ-lyon3.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris-Est Mame-La-Vallée (http://u-pem.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Montpellier (http://umontpellier.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10 (http://u-paris10.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris-Sud - Paris 11 (http://u-psud.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12 (http://u-pec.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris Descartes - Paris 5 (http://u-parisdescartes.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis (http://univ-paris8.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis (http://univ-paris8.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Poitiers (http://univ-poitiers.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Rennes 1 (http://univ-rennes1.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Rouen (http://univ-rouen.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Jean Monnet - Saint Etienne (http://univ-st-etienne.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Jean-Jaures - Toulouse 2 (http://univ-tlse2.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université Paul Sabatier - Toulouse 3 (http://univ-tlse3.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_mode)
Université de Lorraine (http://univ-lorraine.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Lille (https://www.univ-lille.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Sorbonne Université (http://lettres.sorbonne-universite.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Le Mans Université (http://univ-lemans.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Picardie Jules Verne - Amiens (http://www.u-picardie.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)
Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_professionnelle/metiers_du_commerce_international)

[/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16410](#)